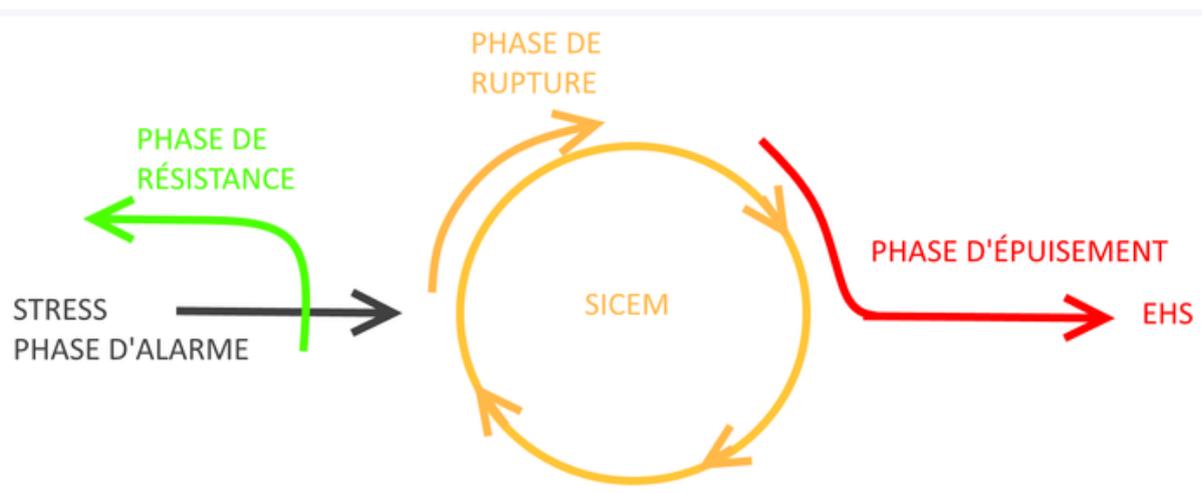


# EFFET DES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES SUR LE VIVANT NUMÉRISATION A OULTRANCE et CONTRÔLE SOCIAL



## Syndrome d'Intolérance aux Ondes Electromagnétiques

Avril-juin 2025

### AU SOMMAIRE

- 1) 25/04/2025 : PÉTITION : Lire et signer l'Appel des personnes ElectroHyperSensibles à tous les élus et médecins d'Europe.....1
- 2) 10/05/2025 : Phonegate : rejet en Suisse de la motion Schlatter .....2
- 3) 28/05/2025 : « Quelque chose ne va vraiment pas » : comment une start-up spécialisée dans la téléphonie mobile 5G a changé la vie de notre famille.....5
- 4) 12/06/2025 : Pétition : témoignage de victime des ondes .....7
- 5) 14/06/2025 : IA et destruction d'emplois : le grand remplacement des cols blancs .....8

### 1) [25/04/2025 : PÉTITION : Lire et signer l'Appel des personnes ElectroHyperSensibles à tous les élus et médecins d'Europe](https://empvictims.org/)

<https://empvictims.org/>

#### L'EHS EST UNE URGENCE HUMANITAIRE

*L'électrohypersensibilité (EHS) est un syndrome environnemental invalidant qui peut survenir brutalement ou s'installer progressivement, consécutivement à une exposition aux champs électromagnétiques artificiels (CEM/EMF). Les ondes du sans fil : téléphones portable, téléphones DECT, wifi, bluetooth, compteurs communicants, tout objet connecté, et la pollution électrique sont parmi les principales sources de pollution électromagnétique.*

## **Nous, personnes électrohypersensibles (EHS), lançons l'alerte.**

La détresse des personnes handicapées par l'EHS<sup>(1)</sup>, de plus en plus nombreuses, est une urgence humanitaire. La pollution par les CEM ravage leur existence, les privant d'accès au logement, aux soins, au travail et leur faisant subir une exclusion familiale, sociale, une précarité sans issue et des souffrances menant certain(e)s jusqu'au suicide.

### **Nous demandons sans délai :**

- Au nom de l'obligation d'assistance aux personnes en danger<sup>(2)</sup>: **la mise à l'abri immédiate en zones non exposées aux ondes artificielles, dites «zones blanches», dans chaque région, pour les personnes EHS les plus atteintes.**
- Au nom du principe de précaution<sup>(3)</sup>: **le gel des implantations de nouveaux émetteurs et l'arrêt du renforcement des émetteurs existants, par un moratoire sur la décision Européenne concernant les modalités d'implantations des antennes de téléphonie mobile (Gigabit Infrastructure Act Européen)<sup>(4)</sup> et le droit au retrait des compteurs communicants.**
- Au nom du droit fondamental au logement<sup>(5)</sup>: **la sanctuarisation des zones blanches où des personnes EHS ont trouvé refuge, qui doit être une priorité.**
- Au nom de l'obligation des états en matière de handicap<sup>(6)</sup>: **la mise en place des programmes d'accessibilité pour restaurer l'inclusion des personnes EHS (lieux de soins, transports en commun, administrations, éducation, sport, culture et loisirs...).**

### **Une réforme intégrale de la réglementation européenne sur les expositions aux ondes électromagnétiques, prenant en compte la reconnaissance des effets biologiques<sup>(7)</sup> des CEM artificiels s'impose désormais :**

- Les effets dévastateurs des CEM artificiels sur l'humain et tout le vivant sont documentés depuis plus de 40 ans et nous avons maintenant un corpus de milliers d'études scientifiques non contestables<sup>(8)</sup>.
- Les conflits d'intérêt de l'International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection (ICNIRP), organisme privé qui a dicté en 2002 les standards sans justification scientifique fondée, dont découlent encore aujourd'hui les normes<sup>(9)</sup>, ont été clairement dénoncés au parlement européen<sup>(10)</sup>.
- Aucun élu, aucun médecin en Europe ne devrait plus ignorer les nombreuses publications scientifiques, récentes et anciennes, montrant que les CEM artificiels affectent les organismes vivants: humains<sup>(11)</sup>, animaux<sup>(12)</sup> et végétaux<sup>(13)</sup>.
- L'explosion des maladies chroniques témoigne de la catastrophe sanitaire en cours. Les CEM artificiels sont toxiques pour les écosystèmes environnementaux<sup>(14)</sup>, et s'ajoutent aux pesticides, aux perturbateurs endocriniens et aux particules fines<sup>(15)</sup>. L'exposition permanente de tous, partout, à des niveaux en constante augmentation, accroît les risques de cancer<sup>(16)</sup>, d'infertilité<sup>(17)</sup>, d'altération génétique<sup>(18)</sup>, d'atteintes au système nerveux central<sup>(19)</sup>, d'immuno-dépression<sup>(20)</sup>, de retards d'apprentissage<sup>(21)</sup>, de troubles du comportement<sup>(22)</sup>, de fatigue chronique, de troubles du sommeil, d'électrohypersensibilité<sup>(23)</sup>, de multi-chimicosensibilité (MCS)<sup>(24)</sup>, de stress oxydatif<sup>(25)</sup> et d'inflammation<sup>(26)</sup>.

Ayant entre les mains cet appel et sa bibliographie en annexe, désormais, plus personne ne pourra prétendre qu'il ne savait pas. Le collectif EMP VICTIMS vous demande de prendre des décisions vitales et indispensables pour tous en matière de santé publique et d'environnement.

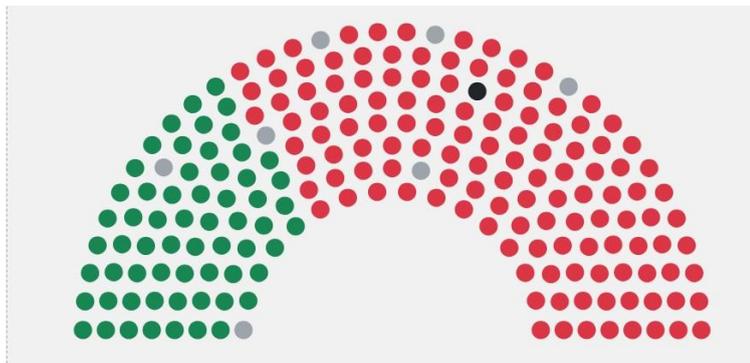
**JE SIGNE L'APPEL EN LIGNE**

## **2) 10/05/2025 : Phonegate : rejet en Suisse de la motion Schlatter**

<https://phonegatealert.org/phonegate-rejet-en-suisse-de-la-motion-schlatter/>

Le Conseil national suisse a rejeté le 7 mai 2025 la [motion de la députée Marionna Schlatter](#), qui demandait la mise en place d'une véritable surveillance du marché pour contrôler le respect des limites légales de rayonnement des téléphones portables et protéger la santé des utilisateurs. Cette décision intervient alors même que la députée a publiquement dénoncé le scandale du Phonegate, citant expressément les révélations de notre ONG sur l'absence totale de contrôle des émissions réelles des smartphones en Suisse.

### Détail du vote au Conseil national



Lors du [vote au Conseil national](#) sur la motion de **Marionna Schlatter**, **62 députés** se sont prononcés en faveur du texte, tandis que **130** ont voté contre et 8 étaient absents ou ne se sont pas prononcés. Cette décision, difficilement justifiable au regard de l'absence de contrôle existant, semble surtout protéger les intérêts industriels au détriment de la santé publique.

### La motion Schlatter, un appel ignoré à la surveillance du marché de la téléphonie



Dans son tweet, **Marionna Schlatter** rappelle :

« Aujourd'hui, le Conseil national a rejeté ma motion visant à introduire une surveillance du marché (contrôle du respect des limites de rayonnement des téléphones portables). La protection de la santé n'est donc toujours pas assurée. »)

### Le scandale Phonegate et l'absence de contrôle en Suisse

Depuis 2016, l'affaire **Phonegate** a mis en lumière que la grande majorité des téléphones testés en France dépassaient les seuils de rayonnement autorisés, un constat qui a conduit à des retraits de modèles et des mises à jour logicielles ([58 smartphones dont l'iPhone 12](#)) comme l'iPhone 12. Contrairement à la France, la Suisse ne dispose d'aucune autorité chargée de contrôler le respect des normes sanitaires pour les rayonnements non ionisants, laissant les fabricants s'auto-réguler et exposant ainsi la population à des risques non maîtrisés.

## Des profits records pour les fréquences, zéro franc pour la santé

Ce choix politique est d'autant plus cynique que, sur la seule période 2012-2024, la Confédération a encaissé près de **1,4 milliard de francs suisses** grâce à la vente des fréquences 4G et 5G aux opérateurs **Swisscom**, **Sunrise** et **Salt**. À titre d'exemple, l'attribution des fréquences 5G en 2019 a rapporté à elle seule près de **380 millions de francs suisses** à l'État, sans que cet argent ne soit investi dans la protection de la santé publique.

## L'argument du Conseil fédéral : le coût, pas la santé



Interrogée sur le rejet de la motion, la conseillère fédérale **Elisabeth Baume-Schneider** a justifié la décision du Conseil fédéral en ces termes :

« Le Conseil fédéral rejette la motion, car la surveillance du marché des téléphones portables et d'autres appareils émettant des rayonnements non ionisants nécessite – c'est une réalité – des ressources financières et humaines supplémentaires. En tenant compte de la proportionnalité ou du rapport coûts/bénéfices, il est considéré que la mise en œuvre de la motion serait trop exigeante du point de vue des ressources à mettre à disposition. »

## La réaction d'Alerte Phonegate

**Dr Marc Arazi**, président d'Alerte Phonegate, dénonce :

« *Le cynisme de cette décision est à la hauteur du mépris affiché pour la santé publique : la Suisse encaisse des centaines de millions sur la vente des fréquences, mais refuse de consacrer un centime à la protection de ses citoyens et préfère fermer les yeux sur les risques plutôt que de les mesurer.* »

C'est ce que critique aussi, **Olivier Bodenmann**, spécialiste Suisse en électrosmog :

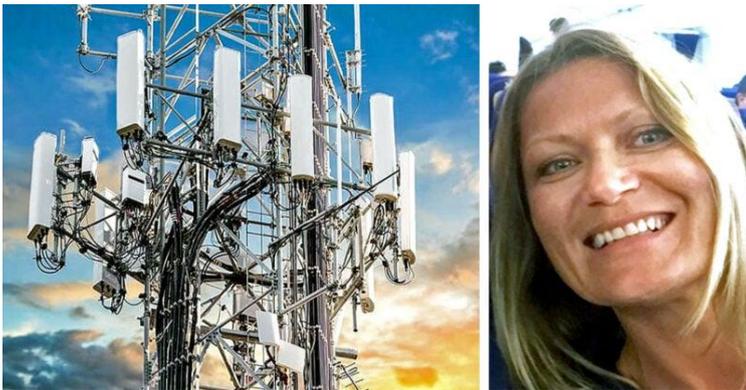
« *De fait, les députés qui ont voté contre la motion Schlatter, n'ont tenu aucun compte de l'augmentation alarmante sur vingt ans des cancers type glioblastomes du cerveau des plus graves (+230% selon Santé Publique France chez les 15/39 ans) depuis l'essor des smartphones, et alors que l'usage de ces objets a explosé, de même que leurs rayonnements émis : un smartphone émet en effet quasi non-stop du fait des nombreuses applications toujours actives. Dans ces conditions parler de rapport coût/bénéfice revient à fermer les yeux face aux enjeux sanitaires (cancers, infertilité, EHS) au seul profit des industriels* »

**Alerte Phonegate** poursuivra son engagement auprès des citoyens et des parlementaires suisses pour exiger la mise en place d'un contrôle indépendant et transparent du respect des normes de rayonnement, seule garantie d'une véritable protection sanitaire.

### 3) 28/05/2025 : « Quelque chose ne va vraiment pas » : comment une start-up spécialisée dans la téléphonie mobile 5G a changé la vie de notre famille

[https://childrenshealthdefense-org.translate.google.com/community/santa-monica-starry-inc-5g-wireless-cell-site-emr-syndrome/?utm\\_source=luminate&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=defender&utm\\_id=20250528&\\_x\\_tr\\_sl=auto&\\_x\\_tr\\_tl=fr&\\_x\\_tr\\_hl=fr](https://childrenshealthdefense-org.translate.google.com/community/santa-monica-starry-inc-5g-wireless-cell-site-emr-syndrome/?utm_source=luminate&utm_medium=email&utm_campaign=defender&utm_id=20250528&_x_tr_sl=auto&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr)

Lorsque Lenka Kabilka, une habitante de Santa Monica, en Californie, a remarqué des bruits de travaux sur le toit de son immeuble, elle a enquêté. Elle a appris qu'une station de base était en cours d'installation juste au-dessus de son appartement par Starry Inc., une jeune start-up de téléphonie mobile qui déploie sa nouvelle technologie 5G à ondes millimétriques.



**Par Lenka Kabilka**

Fin novembre 2020, ma vie a changé, ma santé m'a été enlevée et mon combat a commencé.

Tout a commencé lorsque j'ai remarqué des bruits de travaux sur le toit de notre immeuble, juste au-dessus du mien. J'habite avec plaisir cet appartement depuis 30 ans avec mes deux fils.

En général, je ne prête pas beaucoup d'attention aux travaux de construction dans notre immeuble. Cependant, cette fois-ci, comme nous étions en plein confinement lié à la [COVID-19](#) et que mon travail m'obligeait à travailler à domicile, le bruit des travaux était un élément incontournable.

J'ai découvert qu'un site cellulaire/station de base était en cours d'installation juste au-dessus de mon appartement par [Starry Inc.](#) Je n'avais jamais entendu parler de cette entreprise, alors je les ai recherchés sur le Web et j'ai appris qu'il s'agissait d'une nouvelle entreprise sans fil en démarrage qui déployait sa nouvelle technologie à ondes millimétriques 5G .

Je n'y ai pas prêté attention jusqu'à ce que le site soit activé et que l'horreur commence. J'entendais un bruit électrique aigu et continu, particulièrement perceptible la nuit, m'empêchant de dormir. Le bruit était si violent que j'ai eu des maux de tête et des bourdonnements d'oreilles persistants.

Le terme « brouillard cérébral », que je ne connaissais pas auparavant, était constant. Une tension inévitable régnait dans mon corps lorsque j'étais chez moi. Cette tension s'accompagnait d'un malaise et d'une douleur intérieure inhabituels, signe que quelque chose n'allait pas du tout.

J'ai eu des problèmes de vision avec des flashes de lumière blanche et une sécheresse extrême des yeux.

J'ai également développé de vives douleurs cérébrales qui ont duré plusieurs jours. J'avais fréquemment des spasmes musculaires faciaux spontanés, voire des spasmes dans les jambes et les bras, non dus à une quelconque activité physique.

J'ai également eu des palpitations cardiaques et de terribles douleurs articulaires ont commencé à perturber mes activités physiques ; la simple marche est devenue douloureuse. J'étais souvent essoufflée et je cherchais de l'air sans raison apparente – un phénomène que j'ai appris plus tard être dû au stress oxydatif.

Je ne pouvais plus faire de sport ni nager. J'avais souvent l'impression d'être sur le point de faire une crise cardiaque. J'ai appelé une ambulance à plusieurs reprises et les visites chez le médecin sont devenues plus fréquentes.

Lorsque mes deux fils ont commencé à se plaindre de mauvais sommeil, de vertiges et de brouillard cérébral, je les ai encouragés à chercher des soirées pyjama chez des amis, en espérant que mon propriétaire les aiderait bientôt, car mes symptômes s'aggravaient de jour en jour.

Mon fils aîné a commencé à dormir dans sa voiture car il n'y avait pas d'autre option pour lui, et j'ai parfois dû dormir sur mon lieu de travail sur un canapé dans une salle de conférence, et parfois dans ma voiture.

Notre famille a commencé à se déchirer, nous n'aimions plus être à la maison et nos rares moments passés ensemble étaient rythmés par des inquiétudes constantes concernant l'endroit où dormir, où manger, où travailler et où faire nos devoirs. J'étais désespérée.

J'ai contacté mon propriétaire dès le début et lui ai exprimé mon inquiétude concernant cette installation, mais on m'a assuré que tout était autorisé et conforme à la loi et aux réglementations de la Federal Communications Commission (FCC).

Je me suis senti impuissante et effrayée par la détérioration rapide de ma santé. Avant cette installation, j'étais au meilleur de ma forme, très actif, je nageais quotidiennement, faisais de la randonnée et de l'exercice. Je consultais rarement un médecin. Je souffre maintenant de lésions oculaires permanentes, de problèmes d'audition et d'hypersensibilité électromagnétique (EMS ou [EHS](#)), désormais connu sous le nom de [syndrome des rayonnements électromagnétiques](#), ou syndrome [EMR](#).

Comme mon propriétaire ne m'a pas proposé de solution, j'ai contacté la ville pour voir si elle pouvait m'aider. Après des recherches plus approfondies, il est apparu que le site cellulaire ne disposait d'aucun permis municipal et que le code de zonage local interdit formellement l'implantation de tels [sites sans fil en zone résidentielle](#).

J'ai eu bon espoir que la situation serait résolue rapidement. J'ai exhorté la ville à prendre les choses en main et à enquêter sur cette installation illégale. Il a fallu plus de dix mois à la ville pour ouvrir son enquête. J'ai fourni à la ville la preuve que l'opérateur sans fil, Starry, opérait avec une « licence radio expérimentale FCC » et effectuait des expériences dans les hautes fréquences de 37 à 40 gigahertz.

L'équipement de transmission de l'entreprise n'était même pas autorisé ni homologué par la FCC. Il s'agissait d'un prototype, et une telle licence interdit toute exploitation commerciale. Ce site non réglementé n'aurait jamais dû être autorisé à être installé et exploité dans une communauté résidentielle.

J'espérais que ces informations accéléreraient la procédure de la ville pour mettre fin à cette opération. Mon optimisme était prématuré. La ville tergiversait, ignorant mes demandes et évitant toute question en raison de son enquête en cours.

Après cinq mois de ces conditions de vie terribles, et sans aucune aide ni solution, je n'ai eu d'autre choix que de quitter ma maison.

Après deux ans et demi d'enquête, la ville a classé l'affaire, suite à la faillite de Starry et à une décision de justice annulant le bail du site. Une partie du matériel a été retirée, mais une partie est toujours sur place, toujours en activité aujourd'hui et sans permis.

Starry a subi une restructuration et est désormais de nouveau opérationnel sur le site. La ville vient de rouvrir son enquête. Nous approchons de la cinquième année de cette activité illégale, la ville étant incapable d'agir selon ses propres lois.

Les agissements illégaux du propriétaire et l'inaction et l'incapacité de la ville à faire respecter ses propres lois et règlements pour mettre fin à ces activités illégales et protéger le public depuis cinq ans sont tout simplement ignobles. Personne ne devrait subir une telle épreuve.

Je connais d'autres personnes et familles qui vivent une situation similaire. Il est consternant de constater qu'il n'existe aucune justice sur laquelle s'appuyer.

Lorsque des dignitaires étrangers souffrant du « [syndrome de La Havane](#) » lors d'une visite dans un pays étranger sont considérés comme victimes d'une attaque ciblée, les médias prêtent attention aux personnes concernées et les autorités enquêtent immédiatement.

Pourtant, lorsque la même chose se produit dans notre propre pays, causée par des causes connues et identifiables, causant aux victimes les mêmes [problèmes de santé](#), voire pires, nous nous retrouvons sans aide ni justice, souvent ridiculisés et ignorés. Il y a quelque chose de terriblement grave.

J'ai déposé une plainte contre mon propriétaire et la ville et j'attends mon procès.

J'espère que nous aurons bientôt une certaine satisfaction pour les personnes touchées, qui luttent désespérément pour retrouver la santé et pouvoir vivre chez elles sans aucune crainte et pour que ce système brisé change.

*Lenka Kabilka est mère de deux fils. Elle a vécu à Santa Monica, en Californie, pendant plus de 30 ans. Elle est actuellement en invalidité en raison d'une sensibilité électromagnétique causée par une surexposition aux radiations d'un site cellulaire 5G installé illégalement. Elle a travaillé comme designer et dessinatrice en architecture.*

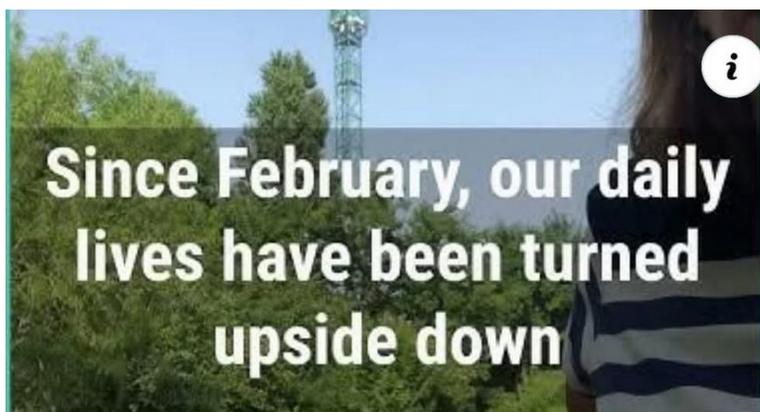
#### 4) [12/06/2025 : Pétition : témoignage de victime des ondes](#)

<https://empvictims.org/temoignages-2/>



L'APPEL EHS 3705 SIGNATURES ET MESSAGES ▾ EMP VICTIMS ▾ PLUS... ▾ CONTACT

<https://www.facebook.com/pittsfieldcell/>



Bonjour, je m'appelle Katia. Je vis dans un petit village de la Haute Garonne. La situation ici est devenue préoccupante. Derrière moi, comme vous pouvez le voir, une antenne relais qui a été commandée au début de décembre 2024 chez mon voisin direct. J'ai créé LA CAMPAGNE EN BALADE, ma mini-ferme éducative itinérante, en 2020. C'est mon rêve, mon travail et la maison de mes animaux, dont la plupart sont des sauvetages. Depuis la fin du mois de février, notre vie quotidienne a été bouleversée. Mes animaux souffrent de démangeaisons intenses et d'importantes chutes de poils. Certaines des poules naines ne quittent plus le poulailler, même si elles jouissent d'une liberté totale. Mon vétérinaire n'exclut pas un lien avec l'antenne relais et les radiations d'exposition prolongée. Mais ce n'est pas tout. Ma famille et moi souffrons également de maux de tête violents, de vertiges et d'étourdissements constants. Ces symptômes disparaissent systématiquement dès que nous nous éloignons de la ferme. Face à cette menace, des poursuites judiciaires sont en cours, et je me bats pour protéger ma famille, mes animaux et l'avenir de ma ferme. Travaillons ensemble pour faire en sorte que notre droit à une vie saine soit respecté.

Merci. J'ai donc signé l'Appel « EHS is a humanitarian emergency ».

Katia, Eleveuse (France)

VICTIMES DE LA POLLUTION ÉLECTROMAGNETIQUE

- Lire et signer l'Appel : <https://empvictims.org>

- Tous les témoignages vidéo : <https://urls.fr/VJSwd5>

- Messages des signataires : <https://urls.fr/MThSjT>

## 5) [14/06/2025 : IA et destruction d'emplois : le grand remplacement des cols blancs](https://planetes360.fr/ia-et-destruction-demplois-le-grand-remplacement-des-cols-blancs/)

<https://planetes360.fr/ia-et-destruction-demplois-le-grand-remplacement-des-cols-blancs/>



**Le tsunami est en marche.** Dario Amodi, PDG de la société d'intelligence artificielle *Anthropics*, ne mâche pas ses mots : selon lui, **la moitié des emplois de bureau d'entrée de gamme auront disparu d'ici cinq ans.** La cause ? Le développement ultra-rapide des technologies d'intelligence artificielle, qui rendent obsolètes les compétences intellectuelles de base.

---

## L'alerte d'un expert du secteur

Dans une revue scientifique récente, Dario Amodi a tiré la sonnette d'alarme : l'IA n'est plus simplement un outil, **c'est une concurrente directe des travailleurs humains.** Rédaction de textes, synthèse de documents, analyse de données, développement informatique... Autant de tâches autrefois réservées aux diplômés, désormais prises en charge **par des systèmes automatisés plus rapides, moins chers et sans congés maladie.**

Le constat est brutal : **l'IA est désormais aussi performante qu'un étudiant intelligent d'université sur la majorité des tâches cognitives de base.** Pour de nombreux secteurs, cela signifie un effacement programmé de toute une classe de travailleurs : assistants administratifs, analystes juniors, rédacteurs techniques, comptables débutants...

---

## Vers un chômage structurel de masse ?

Amodi n'y va pas par quatre chemins : **le taux de chômage pourrait grimper à 20 % d'ici 2030** aux États-Unis si rien n'est fait. Et ce n'est pas une prophétie isolée. Le **Forum économique mondial** estime que **41 % des employeurs envisagent de réduire leurs effectifs** à cause de l'IA, tandis que 70 % comptent recruter dans les métiers technologiques liés à cette révolution.

En d'autres termes, l'emploi ne disparaît pas, **il se déplace.** Mais tous ne pourront pas suivre. La transition demandera des compétences spécifiques, des formations lourdes, et surtout une capacité d'adaptation que **les systèmes éducatifs actuels n'offrent pas.**

---

## Une réponse politique inexistante

Le plus inquiétant, selon Amodi, c'est **le silence assourdissant des politiques.** Alors que des pans entiers de l'économie sont en train de s'effondrer ou de muter sous nos yeux, les responsables publics ne proposent aucune stratégie d'envergure. Pas de plan d'urgence, pas de réforme éducative ambitieuse, pas même un début de taxation des grands laboratoires d'IA pour financer la transition.

Il plaide pour **une fiscalité sur l'intelligence artificielle, la refonte complète des systèmes de formation professionnelle,** et une nouvelle approche du travail dans un monde où l'humain n'est plus indispensable à toutes les étapes de production. **Un débat qui tarde à émerger,** alors même que les dégâts commencent déjà à se faire sentir.

---

## L'urgence d'un nouveau contrat social

Face à l'automatisation massive des tâches intellectuelles, les sociétés occidentales vont devoir faire un choix : **laisser faire, et assumer une fracture sociale inédite, ou repenser profondément leur organisation du travail, de la formation et de la redistribution.**

La montée en puissance de l'IA n'est pas une menace à venir, **c'est un bouleversement déjà en cours.** Ceux qui l'ignorent ou le minimisent risquent de se réveiller dans un monde où le travail ne manque pas... mais où **il ne reste plus de place pour l'humain.**

---